

## **RAPPORT DE MONITORING DUMOIS DE SEPTEMBRE 2013**

Les activités de monitoring effectué au mois de septembre 2013 se sont penchées sur les points ci-dessous en tenant compte de ce qui a pu être observé au cours de nos contacts, décente sur terrain et constat.

### **Sur le plan administratif :**

Depuis la promulgation de la loi sur la Décentralisation la situation de ses animateurs restent toujours sans suite étant donné que les élections locales n'ont jamais eu lieu et les personnes qui les animent sont nommées dans les parti politique de la Majorité présidentielle selon le clientélisme et favoritisme sans tenir compte des capacités et ne rende compte aux partis politiques et non à la population.

### **Sur le plan judiciaire**

Depuis l'attaque de la prison de Kagbaye du 1 juillet 2013 par un groupe des Maimai d'un certain Mandefu évadant plus de 240 prisonniers et causant la mort de deux personnes dont un militaire FARDC et un prisonnier Il tient à signaler que 34 personnes parmi ces évadées seraient déjà repris soit 14,5% dont 5 aurait expiré leur peine et les 206 courent encore dans la nature soit 75.5%. Parmi ces personnes récupérer se trouverait un certains KICHOFERE qui était parmi les commanditaires de cette attaque après sa condamnation pour viol à 12 ans spp qui est utilisé comme informateur au sein des FARDC et à la base de l'arrestation des personnes par des militaires..

Nous avons identifiées 102 cas enregistrés au niveau du Tribunal de Grande Instance siège secondaire de Beni . Parmi lesquelles 35 soit 35,7% cas de viol depuis le début de cet année 2013, une situation qui renvoie en baisse le taux des cas de viols enregistré au Tribunal de Grande Instance de Beni et dont 12 jugements soit 34,28% des dossiers jugés en matière de violence sexuelle.

Monsieur FIDELE KIMA serait arrêté pour viol avec violence et tentative de meurtre .Ce dernier serait à son troisième cas de viol depuis 2009 et qui a déjà été à la base de la mort d'une maman et qui s'évade régulièrement de la prison de Kagbaye

Plusieurs cas des justices populaire ont été enregistrés suite au conflit de terre dont celle de Kisanga et Kabalwa dans le Secteur de Rwenzori ainsi que celle de Mukulya en ville de Beni ou 17 personnes seraient mises en cause.

### **Droit économiques**

Multiplicités des taxes non conformés a la nomenclature des taxes, impôts, droits du aux ETD telque la taxe voirie recouvré en ville de Beni en dehors de la nomenclature des taxes

## **Sur le Plan sécuritaire**

Depuis le 9 juillet 2013 la Chefferie de Kamango chef lieu de la chefferie des Watalinga situé au Nord Est de la ville de Beni serait assujetti par des ADF NALU faisant plus de 28 morts et plus de 30000 déplacées et réfugiées et depuis lors cette situation est restée sans suite de la part des autorités tant provinciale que National.

## **Cas d'assassinat**

Monsieur Kasolene sexe M Age 30 ans Marié et père de 2 enfants résidant à Mupanda, commune Rwenzori, abattu dans la nuit du 19sept 2013 par un voleur à main armées habillé en tenue policière et la dépouille aurait été transférer à Butembo ou il était originaire par la Mairie de Beni.

## **Difficultés rencontrées :**

Nous n'avons pas eu l'occasion de nous rendre à Rwangoma ou il y avait un cas d'assassinat et nous n'avons pas eu l'identité de la personne lapidé par la population dans le cadre de la justice populaire.

## **Recommandations :**

Dans notre rapport les recommandations sont les suivantes

- Nous avons observés une diminution des cas des viols présenté à la justice chez les civils par rapport à d'autre période.
- La récidiviste de Mr FIDELE KIMA dans le viol
- Le nombre des personnes récupérées à près l'évasion reste inférieur soit 14,5 %
- Plaider pour l'instauration de l'autorité de l'Etat dans les Watalinga,
- Renforcer le Tribunal de Grande Instance siège secondaire de Beni par des juges,
- Faire respecter le délai de prononcer des jugements
- Plaider pour la tenue des élections locale dans le but de matérialiser la décentralisation
- Affecter des nouveaux animateurs dans les Entités sans tenir compte des partis politiques de la mouvance présidentielle.
- Renforcer les patrouilles dans la ville
- Transférer des prisonniers condamnés dans d'autre Provinces
- Réglementer, Identifier et supprimer les taxes illégales

Fait à Beni, le 26 septembre 2013

ANGELUS KAVUTIRWAKI

